





Petit déjeuner FPE

Pénurie d'énergie, risque ou réalité?

Jeudi 15 septembre 2022





Contexte et situation de l'approvisionnement en énergie

Etat de préparation des acteurs de la branche

Impacts possibles sur les clients et sur les prix

Que peuvent faire les acteurs ?

Questions – réponses





Contexte et situation de l'approvisionnement en énergie

Situation du marché de l'électricité

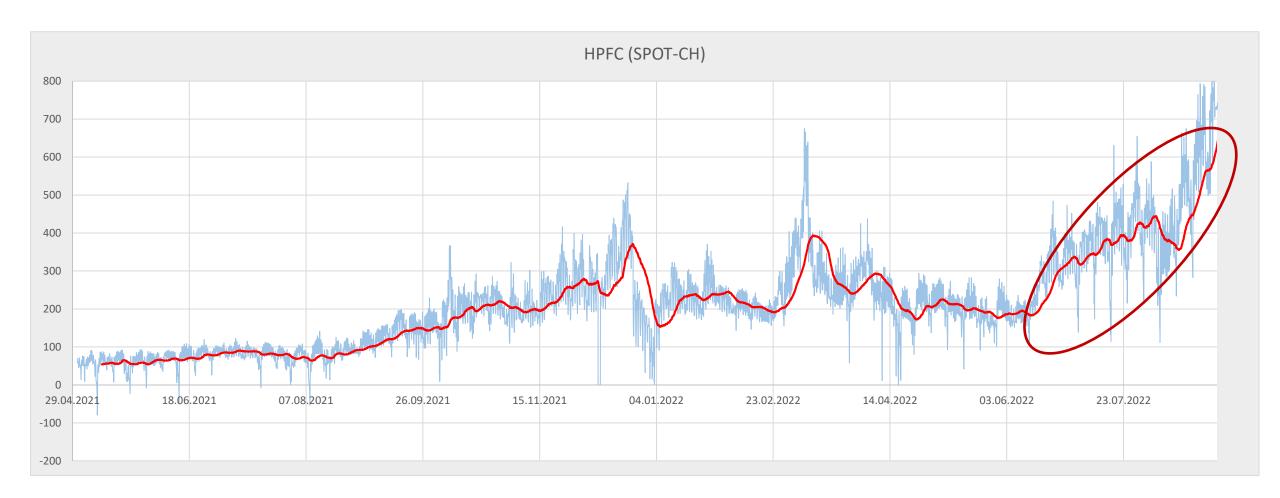
Quel est le point commun entre

le marché de l'électricité et le CERVIN ?





Contexte et situation de l'approvisionnement en énergie Situation du marché de l'électricité – Prix au marché spot 31 août 2022

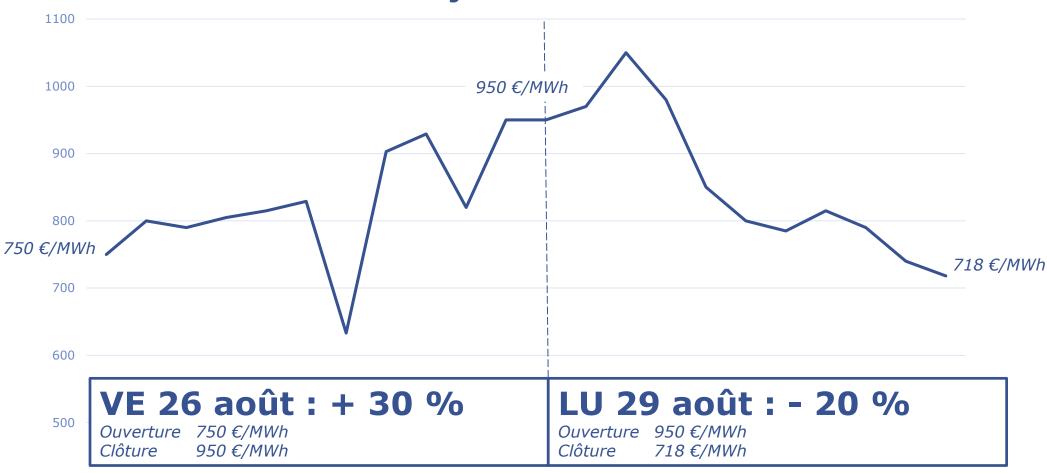




Contexte et situation de l'approvisionnement en énergie

Situation du marché de l'électricité - Le marché du vendredi au lundi

Un marché « journalier » extrêmement nerveux





Contexte et situation de l'approvisionnement en énergie

Situation du marché de l'électricité – Affolement des prix

Produit : ruban baseload, an +1, source marché EEX

Août 2021	Janvier 2022	5 mai 2022	26 août 2022
8 ct/kWh	15 ct/kWh	25 cts/kWh	96 ct/kWh

En une année, le prix a été multiplié par 12!

Depuis le **début 2022**, le prix a été multiplié par 7!





Etat de préparation des acteurs de la branche Situation du marché de l'électricité – Risque de pénurie

Au vu de la situation actuelle, une pénurie de gaz ou d'électricité ne peut être écartée.



Le pire qui pourrait nous arriver serait un hiver précoce et rigoureux ainsi que de faibles précipitations, ceci sans amélioration concernant le parc nucléaire français et l'évolution de la guerre en Ukraine.



Problématique gérée par **OSTRAL** afin de garantir (ou réguler) l'approvisionnement de notre pays.



Une task force « Energie » a été mise sur pied dans le but de se préparer à toutes éventualités et prévoir le pire. Les domaines de l'électricité, du chauffage, de l'eau potable et des télécommunications y sont notamment traités.



Etat de préparation des acteurs de la brancheFocus OSTRAL

C'est quoi ? OSTRAL

Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (Organisation für Stromversorgung in ausserordentlichen Lagen)

Qui est derrière?

L'AES (Association des entreprise électriques suisses)

Sa mission:

préparer et gérer une situation de pénurie d'électricité

Pénurie d'électricité:

un déséquilibre de l'offre et de la demande sur une longue période

OSTRAL agit sur:

Gestion de l'offre

Gestion de la demande

- Pilotage centralisé de la production d'électricité
- Gestion centralisée des réserves d'eau stockées dans les lacs de retenue
- Interruption du commerce
- · Restrictions des exportations

- Incitations à économiser l'électricité (économie et population)
- Interdictions et restrictions de la consommation
- Contingentement
- Délestages du réseau



Etat de préparation des acteurs de la branche

Focus OSTRAL: son organisation

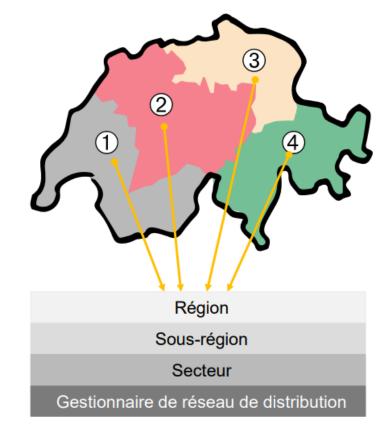
OSTRAL est divisée en 4 régions, avec une organisation régionale structurée :

Région 1: Sud-ouest

Région 2: Centre-ouest

Région 3: Nord-est

Région 4: Sud-est





Etat de préparation des acteurs de la branche

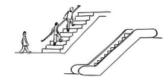
Focus OSTRAL : les degrés de préparation

L'Approvisionnement économique du pays définit les niveaux de préparation (NP) 1 à 3 et délègue le niveau 4 au Conseil fédéral :



NP 1 Surveillance de l'approvisionnement

Monitoring des stocks et de la consommation



NP 2 Mise en alerte et préparation accrue

Appels aux consommateurs à économiser l'électricité, mesures d'économie facultatives (tâche des autorités et de l'AEP)





NP 3 Demande de mise en vigueur des OGE

Consultation
Décision
Mise en vigueur
(tâche
des autorités,
de l'AEP et du CF)



NP 4 Mise en œuvre des OGE*

- ★ Interdiction d'utiliser certains appareils
- ★ Contingentement des consommateurs finaux
- ★ Délestages cycliques de réseaux électriques
- Pilotage centralisé du parc de centrales suisses

Obligatoire

AEP Approvisionnement économique du pays (Confédération)
NP Niveau de préparation

OGE Ordonnances sur la gestion de l'électricité



Etat de préparation des acteurs de la branche OSTRAL et AEP : répartition des tâches

Tâches de l'Approvisionnement économique du pays et d'OSTRAL aux différents niveaux de préparation :

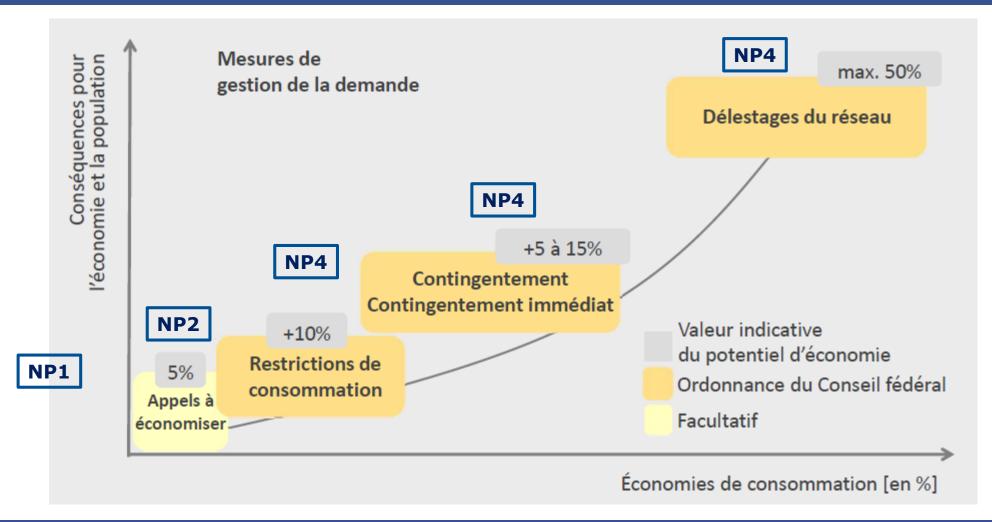
Surveille et ordonne		onne	Approvisionnement économique du pays	OSTRAL	Exécute
		NP 1	 (AEP) «situation normale» surveille l'état de l'approvisionnement prend des mesures aux premiers signes de pénurie 	 optimise et actualise les processus instruit et soutient les GRD contacte et sensibilise les gros consommateurs assure la préparation 	
		NP 2	 communique les appels à économiser surveille les répercussions de la mesure informe le grand public 	 établit les documents d'intervention surveille la disponibilité (préparation) assure l'exploitation opérationnelle 	
	THANALE W	NP 3	 mandate la mise en œuvre des ordonnances sur la gestion de l'électricité 	 active et confirme la disponibilité de l'organisation OSTRAL 	
	ON OFF	NP 4	 ordonne le contingentement (base: OGE) ordonne les délestages (base: OGE) surveille les répercussions des mesures informe le grand public 	 exécute le contingentement des gros consommateurs active les délestages en deux étapes pilote le recours aux centrales électriques soutient les GRD dans la communication avec les clients 	



Etat de préparation des acteurs de la branche

Focus OSTRAL

Les économie escomptées selon les actions :





Etat de préparation des acteurs de la branche

Focus OSTRAL

Gestion de la demande aux niveaux de disponibilité 2-4 :

Niveau de disponibilité 2

Appels à économiser l'électricité

Les autorités fédérales vont lancer à la population, via les médias, des appels à économiser l'électricité:

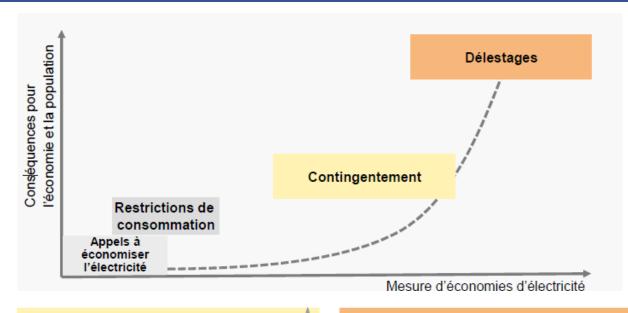
- Possible simplement et à tout moment sans modifications de loi
- Encore sur une base facultative pour tous les consommateurs

Niveau de disponibilité 4

Interdictions et restrictions de consommation

Afin d'économiser l'énergie, les appareils gourmands en énergie et qui ne sont pas absolument utiles sont limités ou interdits par le Conseil fédéral.

Il peut s'agir notamment des équipements suivants: saunas, installations de climatisation, escalators, éclairages des vitrines, etc.



Contingentement

Tous les gros consommateurs sont obligés d'économiser une quantité ordonnée d'énergie afin d'éviter, dans la mesure du possible, les délestages.

Les gros consommateurs sont des consommateurs finaux dont la consommation annuelle est > 100 000 kWh, selon art. 11 OApEI, qu'ils exercent ou non leur droit d'accès au réseau.

OApEl: Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité

Délestages cycliques

Deux étapes de délestage sont prévues :

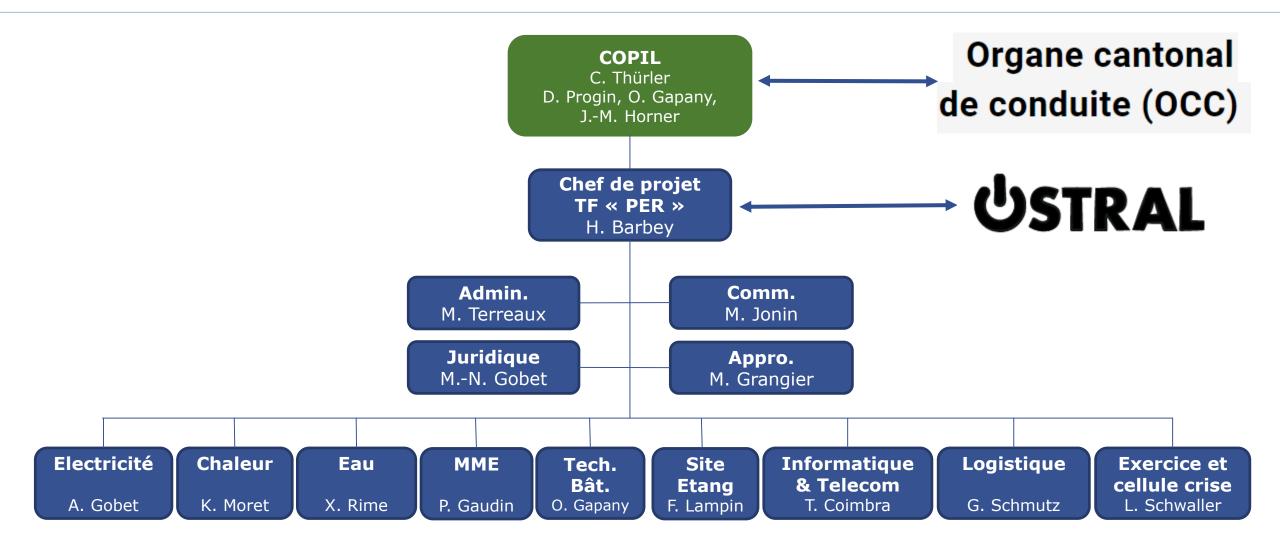
- 4h de coupure, jusqu'à 8h d'approvisionnement pour chaque zone de desserte
- 4h de coupure, jusqu'à 4h d'approvisionnement pour chaque zone de desserte



Ordonnance du Conseil fédéral (ND 4)



Etat de préparation des acteurs de la branche Task force « Pénurie, Energie et Rationnement » - Organisation à Gruyère Energie







Prix de l'énergie en 2023 – Un manque de visibilité

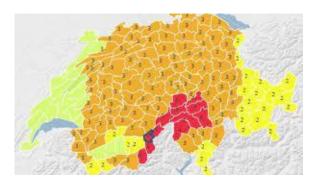
Des nombreuses inconnues











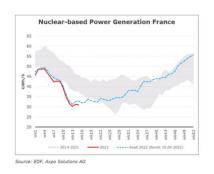






Prix de l'énergie en 2023 - Un manque de visibilité







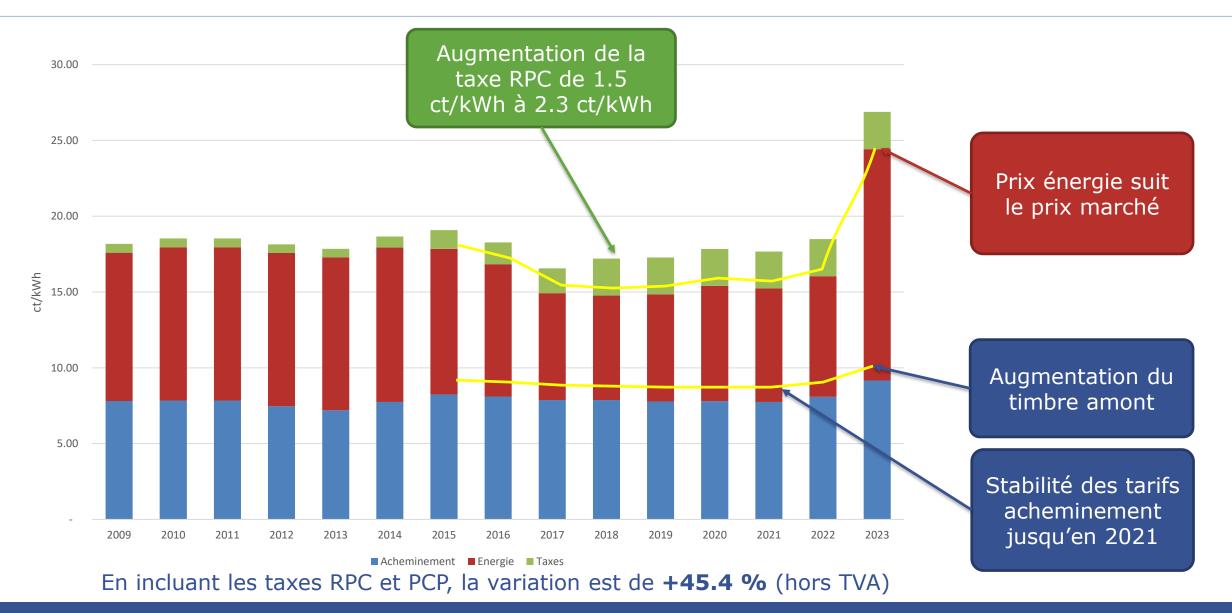


Covid	Nucléaire	Hydraulicité	Ukraine/Russie
Elément perturbateur mondial depuis 2020	50 % en révision dont des problèmes de corrosion	Très faible	Guerre
Indisponibilités de fournitures, augmentation des prix	La France importatrice d'énergie et non pas exportatrice!	Peu de précipitations, déficit hydrique, moyens de production à l'arrêt	Réduction des volumes de gaz et augmentation massive des prix

L'hiver approche et le risque de pénurie est à prendre au sérieux !

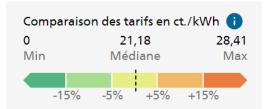


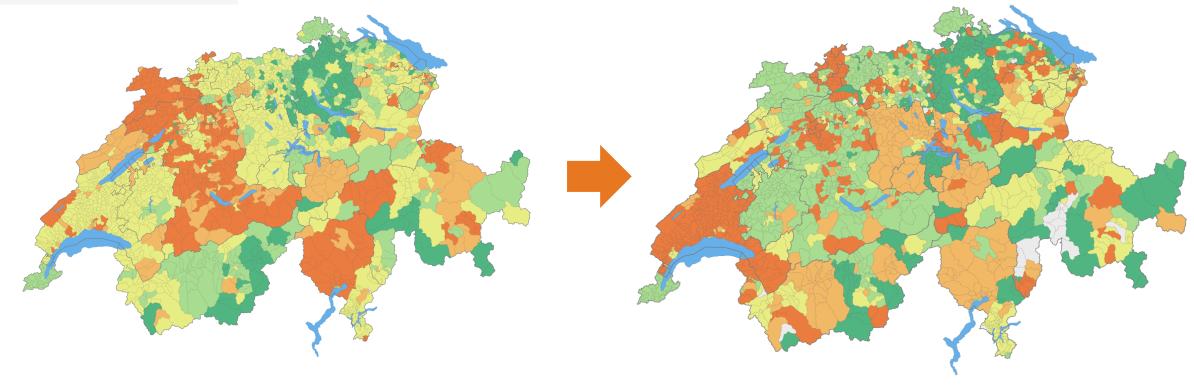
Prix intégrés pour l'année 2023 - Evolution des tarifs





Prix intégrés pour l'année 2023 - Prix en Suisse en 2022 et 2023



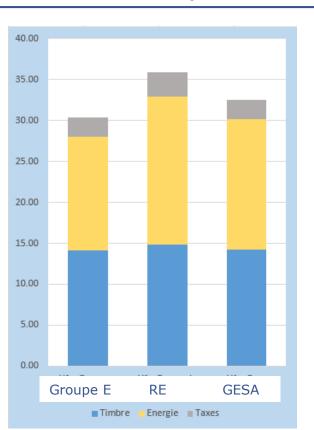


Source: https://www.prix-electricite.elcom.admin.ch/

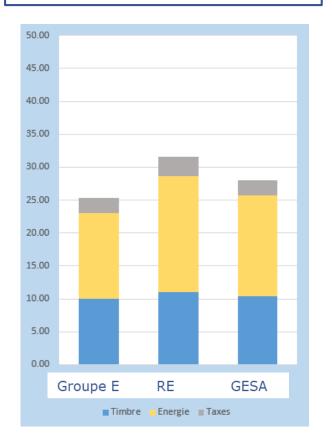


Prix intégrés année 2023 - Comparaison Groupe E - Romande Energie - Gruyère Energie

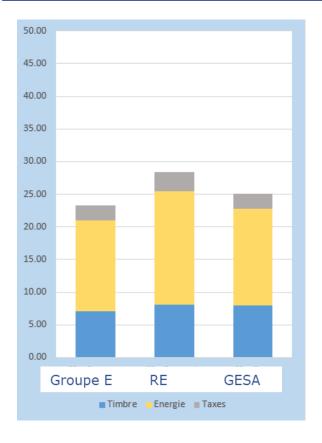
Catégorie H1 - Ménage 2'500 kWh/an



Catégorie H4 - Ménage 4'500 kWh/an



Catégorie C3 - Professionnel 150'000 kWh/an







Que peuvent faire les acteurs ?

Ne pas rester inactifs et subir les événements!









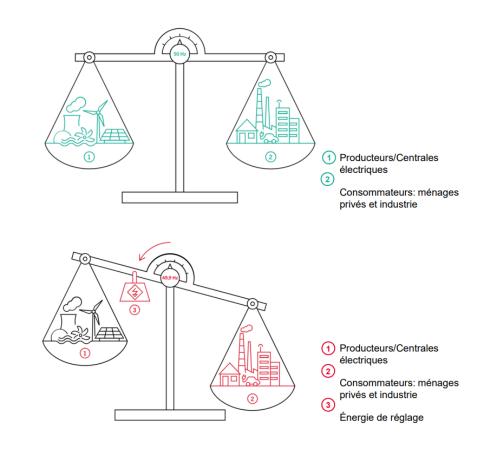
Que peuvent faire les acteurs ?

Contexte

Pénurie d'énergie hiver 2022-2023

Problème :

- L'offre d'énergie ne satisfait plus la demande
- Pour que la distribution d'énergie soit assurée, l'équilibre entre production et consommation doit être assuré à chaque instant





Que peuvent faire les acteurs ?Contexte

Possibilités

Solutions à court à terme :

- Augmenter la production → possibilités très limitées
- Compléter ses achats sur le marché → prix exorbitants ou offres introuvables
- Réduire ou reporter la consommation chez les clients
 - Implique de la souplesse chez les clients
 - Pas toujours applicable selon les processus en jeu



Que peuvent faire les acteurs ?

Agissons ensemble!



Nous encourageons tous nos clients à prendre des mesures afin de réduire leur consommation d'énergie.

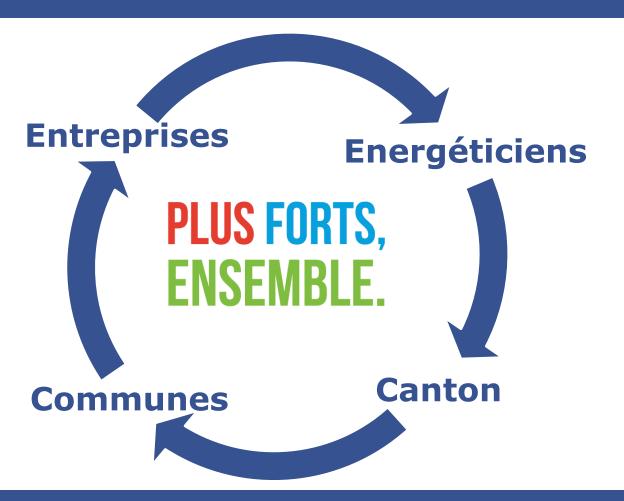
Ces mesures, parfois contraignantes, agiront sur deux axes :

- ✓ la diminution du montant de leur propre facture
- ✓ la réduction des risques de pénurie d'énergie



Que peuvent faire les acteurs ?

Agissons ensemble!



À court terme, pour l'hiver 2022-2023, pour éviter une pénurie

À moyen et long terme, pour un prix de l'énergie attractif et stable



Que peuvent faire les acteurs ? Nos propositions

Les communes peuvent ...

Etre exemplaires

Réduction de la consommation

- Dans ses propres
 bâtiments communaux
 (écoles, admin, foyers,
 voirie, etc.)
- En réduisant ou stoppant l'éclairage public au moins pour les mois de janvier à mars 2023

Agir financièrement

Réduction des taxes communales

 Figer l'encaissement des taxes PCP (utilisation du sol) durant les 12, 24 ou 36 prochains mois (en moyenne - 0.5 ct/kWh)

Soutenir le développement

Soutenir le développement des énergies locales

- Soutenir les projets de production locale (subvention communale)
- Aider à la réalisation des projets (simplification procédures et aide pour l'aménagement du territoire)



Que peuvent faire les acteurs ? Nos propositions

Les entreprises peuvent ...

Agir directement

Rechercher l'efficience et tenter de réduire la consommation

- Avec ses propres
 ressources qui connaissent
 le mieux les activités
- Avec l'appui de spécialistes du domaine

Se préparer au pire

Préparer son activité à une période de contingentement

- Déplacer les horaires/jours de production
- Réduire temporairement le volume ou limiter le nombre de machines
- Evaluer les moyens mobiles de production d'énergie

Investir pour la stabilité

Développer la production d'énergie sur les sites

- Evaluer et investir dans des installations de production d'énergie (ISPV, cogénération, etc.)
- Mettre en œuvre une stratégie et des mesures d'efficience énergétique



Que peuvent faire les acteurs ? Nos propositions

Les énergéticiens, par exemple Gruyère Energie, peuvent ...

Agir directement

Aider et accompagner les clients pour réduire leur consommation

- Mise à disposition de spécialistes sur les sites clients (30 ingénieurs)
- Proposer des mesures applicables à court terme

Se préparer au pire

Préparer les plans de contingentement

- Participer activement à OSTRAL et l'organisation cantonale
- Préparer l'organisation à une période de crise (équipes, moyens mobiles, stocks, etc.)

Contribuer financièrement

Rémunérer les clients qui réduisent volontairement leur consommation et leur puissance

- Récompenser selon l'effort
- En relation avec les prix du marché (SPOT) qui sont très élevés



À votre écoute

Claude Thürler

Directeur général

Dominique Progin

Directeur Energies & Infrastructures

Jean-Marc Horner

Directeur Energies

Gruyère Energie SA

Rue de l'Etang 20 1630 Bulle T +41 26 919 23 23 www.gruyere-energie.ch

MERCI

